



PRÉFET DU HAUT-RHIN

*Liberté
Égalité
Fraternité*

DIRECTION DE L'IMMIGRATION, DE LA CITOYENNETÉ
ET DE LA LÉGALITÉ

BUREAU DES ÉLECTIONS ET DE LA RÉGLEMENTATION

BUREAU DES ÉLECTIONS

***Arrêté du 23 mai 2024
portant institution d'une commission de recensement des votes
en vue des élections européennes du 09 juin 2024***

Le Préfet du Haut-Rhin
Chevalier de la Légion d'Honneur
Officier de l'Ordre national du Mérite

VU le code électoral, notamment ses articles L. 175 et R. 107 ;

VU le décret n°2024-226 du 12 mars 2024 portant convocation des électeurs pour l'élection des représentants au Parlement européen ;

VU l'ordonnance du 05 avril 2024 de la première présidente de la cour d'appel de Colmar ;

VU la désignation effectuée par le président de la collectivité européenne d'Alsace ;

Sur proposition du secrétaire général de la préfecture du Haut-Rhin,

ARRÊTE

Article 1^{er} : Il est institué au chef-lieu du département une commission de recensement des votes, chargée du recensement des votes, composée comme suit :

- **Président** : Mme Viviane WANDLER, juge du livre foncier au tribunal de proximité de Sélestat, président,
en qualité de président suppléant, M. Alain DEUSCH, juge du livre foncier au tribunal de proximité de Sélestat,
- M. Lucien MULLER, conseiller d'Alsace,
en qualité de suppléant, M. Pierre BIHL, conseiller d'Alsace,

- M. Jean-Christophe SCHNEIDER, directeur de la réglementation à la préfecture du Haut-Rhin,

en qualité de suppléant, M. Marc THIEBAUD, chef du bureau des élections et de la réglementation à la préfecture du Haut-Rhin.

Article 2 : La commission siégera à la préfecture, 7 rue Bruat, salle Schoelcher, le lundi 10 juin 2024 à partir de 10 heures.

Article 3 : Le sous-préfet, secrétaire général de la préfecture du Haut-Rhin, la première présidente de la cour d'appel et le président de la collectivité européenne d'Alsace sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture du Haut-Rhin.

À Colmar, le 23 mai 2024

Le Préfet



Thierry QUEFFELEC